



DCG, DSCG, DEC, DUT GEA, 2020
licence et master **CCA** **2021**





Depuis près de 90 ans, l'Intec vous accompagne dans vos études de comptabilité avec, en ligne de mire, le diplôme d'expertise comptable. Ce diplôme vous permettra de vous épanouir dans des entreprises, des cabinets, des associations, des établissements publics, où les missions seront diverses, à l'image de la formation que vous allez suivre à l'Intec.

Les programmes des diplômes du cursus d'expertise comptable vous permettront en effet d'acquérir des compétences dans plusieurs disciplines : finance, droit, comptabilité, contrôle de gestion, management, communication, anglais... pour devenir de véritables experts de l'accompagnement des entreprises.

Que vous souhaitez faire votre formation à temps plein, en alternance, en cours du soir, à distance, à la carte ou selon un parcours pédagogique prédéfini par nos soins, l'Intec a toujours une solution pour répondre à votre besoin. Et pour ceux qui voudraient s'engager dans les formations aux métiers du chiffre après le bac ou s'y insérer après un diplôme universitaire, nous offrons la possibilité de commencer le cursus d'expertise comptable ou de le rejoindre grâce à nos parcours intégrés de formation, DCG/DSCG/DEC, ou DUT GEA/licence CCA/master CCA/DEC.

Enfin, au travers de son réseau d'anciens élèves, l'Intec vous aidera à trouver un stage ou un premier emploi.

Alors n'hésitez pas, rejoignez une de nos formations et ouvrez-vous les portes d'un avenir radieux.

Hubert Tondeur

Directeur équipe pédagogique nationale Comptabilité, contrôle, audit du Cnam

Expert-comptable

Président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Lille Nord-Pas-de-Calais

Se former à l'Intec

Formules d'enseignement	p. 5
Cours à distance et en présentiel	p. 5
Double chance	p. 6

Formations et diplômes

Diplômes d'État

DCG	p. 8
DSCG	p. 11
DEC	p. 14

Diplômes universitaires

DUT GEA, option finance-comptabilité.....	p. 16
Licences professionnelles, métiers de la comptabilité.....	p. 17
Licence générale comptabilité, contrôle, audit (CCA)	p. 22
Master comptabilité, contrôle, audit (CCA)	p. 23
Certificats de spécialisation	p. 25

Modalités de formation

Formation initiale	p. 28
Formation en alternance	p. 28
Formation continue	p. 29
Validation des acquis.....	p. 30

Inscription

S'inscrire	p. 32
Contacts	p. 34
Partenariats	p. 37

Se former à l'Intec

Formules d'enseignement

Vous êtes ...	Vous souhaitez ...	Modalité et diplôme à privilégier
Étudiant ou apprenti	Être encadré	<ul style="list-style-type: none"> • Classe initiale spécifique: DCG 1, 2, 3 Cursus de cours renforcés avec un encadrement et un suivi personnalisé.
	Étudier et avoir une expérience professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance : DUT GEA, licence CCA, DCG 2, 3, DSCG, master CCA Associer théorie et pratique grâce à des cours en présentiel et trois jours par semaine en entreprise.
Étudiant, salarié ou autre statut	Valider le DCG ou le DSCG à votre propre rythme	<ul style="list-style-type: none"> • À la carte À distance et complétés par des séances en présentiel (cours du jour, du soir, renforcés, regroupement le samedi), le DCG et le DSCG peuvent être suivis à un rythme choisi par le candidat.
Salarié	Reprendre une formation	<ul style="list-style-type: none"> • Formation continue proposée pour l'ensemble de nos formations.
	Valider votre expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs de validation des acquis : VAE, VES et VAPP

Tarifs

Les tarifs des cours présentiels indiqués dans le catalogue concernent uniquement le centre de Paris.

- **Tarif réduit** : s'applique aux inscriptions réglées à titre personnel par le candidat.

- **Tarif plein** : concerne les inscriptions réglées par un employeur, Pôle emploi ou par un organisme dans le cadre de la formation professionnelle continue (CPF, OPCO). Une convention de formation est établie et l'assiduité du candidat est contrôlée.

Cours à distance et en présentiel

En enseignement à distance ou en présentiel, des solutions sur-mesure répondent à vos besoins et permettent d'évaluer l'acquisition de vos compétences.

À distance

En plus des cours imprimés, une plateforme d'enseignement Moodle (<https://lecnam.net>) vous offre de nombreuses ressources pédagogiques :

- des cours numériques et des corrigés de devoirs types à télécharger ;
- des webconférences pour interagir en direct avec les enseignants. Elles peuvent aussi être visionnées en différé, de manière illimitée ;

- un forum de discussion pour échanger avec les autres élèves et poser des questions au responsable national de chaque unité d'enseignement (UE) ;
- des exercices interactifs et des devoirs corrigés par nos équipes de correcteurs à distance pour un retour personnalisé sur votre travail ;
- des compléments pédagogiques (éléments d'actualité, annales d'exams) pour tester vos connaissances.

En présentiel sur le centre de Paris

Vous pouvez compléter cet enseignement à distance par une formation en présentiel, en cours du jour ou en cours du soir (72 h par UE), ou en cours renforcés (144 h par UE) ou en séances de regroupement le samedi (32 h par UE).

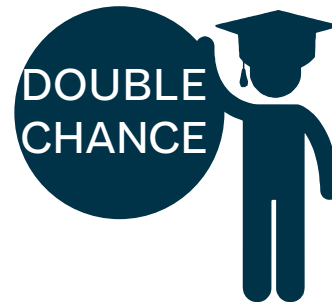
Pour les cours présentiels en Régions ou à l'étranger, consultez le centre concerné (coordonnées page 34).

Le point de bonification

Un point de bonification est ajouté à la note d'examen final d'une UE si l'élève a rendu, dans les délais imposés, un minimum de 4 devoirs sur 5 avec une moyenne générale de 10/20.

La double chance

L'Intec est le seul établissement qui offre une double chance aux examens du DCG et du DSCG. L'institut propose une préparation à la fois aux diplômes de l'État (DCG et DSCG) et à ceux de l'Intec (DGC et DSGC).



1 • Inscriptions

Examens de l'Intec : inscription automatique.

Examens de l'État : vous devez vous inscrire auprès des services académiques.



2 • Examens

Vous passez les examens de l'État et de l'Intec à des dates différentes.



3 • Obtention du diplôme

DCG/DGC :

Pour chaque UE, vous conservez la meilleure des deux notes pour le diplôme de l'Intec.

Le diplôme de l'Intec vous dispense de toutes les UE de l'État, il vous suffira pour obtenir le diplôme du DCG de demander ce dernier auprès de votre service académique sur présentation de votre attestation de réussite au diplôme de l'Intec. Cette démarche peut se faire à la session suivant l'année d'obtention du DGC intec.

DSCG/DSGC : Le DSGC de l'Intec dispense de 5 UE sur 7 du DSCG de l'État. Il reste à obtenir à l'État l'UE 1 et 4.

Formations et diplômes



Diplôme de comptabilité et de gestion - DCG

À la carte, en classe initiale spécifique, en alternance, en formation continue et VAE

Objectifs de la formation

Le DCG confère le grade de licence et permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales de la comptabilité.

Conditions d'accès

- baccalauréat ou équivalent;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance;
- diplôme homologué niveau I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17/06/1980 modifié;
- diplôme enregistré aux niveaux I, II, III, IV du RNCP ou aux niveaux 4, 5, 6 ou 7 du CNCP;
- accès dérogatoire par la VAPP.

Calendrier

Période de formation : du 28 septembre 2020 au 23 avril 2021.
Examens de l'Intec : du 10 au 18 mai 2021. Les dates d'examens du DCG État sont publiées après la publication de la présente brochure.

Poursuite d'études

- DSCG
- Master comptabilité, contrôle, audit (CCA)

Tarifs

UE	Modes de formation	Codes	Tarifs par UE	
			Réduits	Pleins
TEC 111 à 123	Cours à distance en ligne et webconférences	DL	240 €	420 €
	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences	DT	290 €	480 €
	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences + cours du jour (CJ) ou cours du soir (CS)	CJ, CS	570 €	780 €
	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences + cours du jour renforcés	CR	810 €	1200 €
Classes initiales spécifiques	Cours présentiels renforcés, imprimés et en ligne avec webconférences	CR	3 200 € par groupe d'UE	

Correspondances UE État / UE Intec
 UE 1 / TEC 111 - Fondamentaux du droit
 UE 2 / TEC 112 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires
 UE 3 / TEC 113 - Droit social

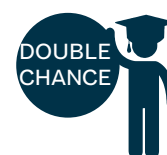
UE 4 / TEC 114 - Droit fiscal
 UE 5 / TEC 115 - Économie contemporaine
 UE 6 / TEC 116 - Finance d'entreprise
 UE 7 / TEC 117 - Management
 UE 8 / TEC 118 - Systèmes d'information de gestion

UE 9 / TEC 119 - Comptabilité
 UE 10 / TEC 120 - Comptabilité approfondie
 UE 11 / TEC 121 - Contrôle de gestion
 UE 12 / TEC 122 - Anglais des affaires
 UE 13 / TEC 123 - Communication professionnelle

Débouchés professionnels

En entreprise ou en cabinet d'expertise comptable pour une insertion professionnelle à un niveau d'encadrement intermédiaire.

L'Intec vous prépare simultanément au DGC Intec et au DCG de l'État.



Obtenir le DGC Intec

- Il faut :
- satisfaire aux conditions d'accès ;
 - avoir préparé au moins 4 UE à l'Intec ; la note retenue pour le calcul de la moyenne sera la meilleure des deux notes Intec, État.
 - avoir obtenu une moyenne générale de 10/20, soit un total de 130 points aux 13 UE le composant, sans note inférieure à 6/20.

Attention, les UE obtenues à l'Intec et à l'État à partir de la session 2020-2021 sont valables pendant 8 ans.

Obtenir le DCG État

Sur le site du SIEC, <http://www.siec.education.fr/>, les titulaires du DGC Intec peuvent demander la délivrance du DCG de l'État sur présentation de leur diplôme Intec à la session suivante.

DCG

À la carte

Parmi les UE du DCG listées ci-dessous, vous pouvez opter pour une formule entièrement à distance. Cette formule peut être complétée par des cours du jour (72 h) ou du soir (72 h) ou renforcés (144 h). Pour chaque UE, vous choisissez un groupe parmi ceux proposés dans le calendrier ci-dessous.

Cours du jour (CJ), cours du soir (CS) et cours renforcés (CR)

Jour	Horaires	UE TEC 111 Fondamentaux du droit		UE TEC 112 Droit des sociétés et des groupements d'affaires		UE TEC 113 Droit social		UE TEC 114 Droit fiscal		UE TEC 115 Économie contemporaine		UE TEC 116 Finance d'entreprise		UE TEC 117 Management	
Lundi	9h-12h					CJ		CR	DCG2	DCG1				CR	DCG3
	13h-16h											CJ			
	18h30-21h30	CS						CS						CS	
Mardi	9h-12h			CJ								CJ			
	13h-16h					DCG3		CJ							CJ
	18h30-21h30							CS							
Mercredi	9h-12h	CR	DCG1	CJ		CJ									
	13h-16h						CJ		CJ					CJ	
	18h30-21h30					CS									
Jeudi	9h-12h							CJ		CR	CJ	CR	DCG2		
	13h-16h	CJ		CJ		CJ									CJ
	18h30-21h30											CS			
Vendredi	9h-12h	CJ		CR	DCG2	CR		CJ							
	13h-16h											CJ			
	18h30-21h30														
Jour	Horaires	UE TEC 118 Systèmes d'information de gestion		UE TEC 119 Comptabilité		UE TEC 120 Comptabilité approfondie		UE TEC 121 Contrôle de gestion		UE TEC 122 Anglais des affaires		UE TEC 123 Communication professionnelle			
Lundi	9h-12h					CJ		CJ		CJ					
	13h-16h				CJ			CJ							
	18h30-21h30														
Mardi	9h-12h			CR	DCG1	CR	DCG2								
	13h-16h	CJ											CJ		
	18h30-21h30					CS									
Mercredi	9h-12h				CJ										
	13h-16h	CJ						CR	DCG3						
	18h30-21h30	CS								CS					
Jeudi	9h-12h								CJ						
	13h-16h	DCG1													
	18h30-21h30				CS				CS						
Vendredi	9h-12h	CR	CJ			CJ									
	13h-16h				CJ				CJ						
	18h30-21h30														
Samedi*	9h-12h								CJ						
	13h-16h														

* les cours du samedi ne concernent ni les élèves boursiers ni les élèves étrangers

DCG

Classe initiale spécifique

Les cours sont organisés de 9h à 12h et de 13h à 16h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
DCG 1	UE TEC 115 Économie contemporaine	UE TEC 119 Comptabilité	UE TEC 111 Fondamentaux du droit	UE TEC 118 Systèmes d'information de gestion	
DCG 2	UE TEC 114 Droit fiscal	UE TEC 120 Comptabilité approfondie		UE TEC 116 Finance d'entreprise	UE TEC 112 Droit des sociétés et des groupements d'affaires
DCG 3	UE TEC 117 Management	UE TEC 113 Droit social UE TEC 123 Communication professionnelle	UE TEC 121 Contrôle de gestion	UE TEC 122 Anglais des affaires	

DCG

Apprentissage

Année	Unités d'enseignement (UE)	Rythme de l'alternance
DCG 2	UE 112 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires UE 114 - Droit fiscal UE 120 - Comptabilité approfondie UE 122 - Anglais des affaires	572 h 2 jours en cours 3 jours en entreprise
DCG 3	UE 113 - Droit social UE 116 - Finance d'entreprise UE 117 - Management UE 121 - Contrôle de gestion UE 123 - Communication professionnelle	572 h 2 jours en cours 3 jours en entreprise

DCG

Contrat de professionnalisation

Les UE sont à la carte, en cours du jour ou cours renforcés. Il faut effectuer un minimum de 300 h.

Vous devez faire une demande de devis sur intec.cnam.fr > **Formation continue** > **Faire une demande de devis**

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion - DSCG

À la carte, en alternance, en formation continue et VAE

Objectifs de la formation

Le DSCG confère le grade de master et ouvre la voie au diplôme d'expertise comptable. Il permet d'acquérir une formation approfondie préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Conditions d'accès

- DCG ou DECF État, DGC Intec ;
- master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- accès dérogatoire par la VAPP (inscription possible seulement au DSGC Intec).

Calendrier

Période de formation : du 26 octobre 2020 au 22 mai 2021.

Examens de l'Intec : du 14 au 18 juin 2021. Les dates d'examens du DSCG État sont publiées après la publication de la présente brochure.

Poursuite d'études

Inscription au stage d'expertise comptable en qualité d'expert-comptable stagiaire.

Tarifs

UE	Modes de formation	Codes	Tarif par UE	
			Réduit	Plein
TEC 170	Séminaire préparatoire au DSCG/DSGC - octobre 2020	SE	250 €	600€
TEC 211 à 218	Cours à distance en ligne et webconférences	DL	260 €	440 €
	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences	DT	310 €	500 €
TEC 217	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences avec aide personnalisée	DA	420 €	620 €
TEC 211 à 218 (sauf 217)	Cours à distance imprimé et en ligne avec webconférences + cours du jour	CJ	620 €	840 €
	Cours à distance imprimé et en ligne avec webconférences + cours du soir	CS		
TEC 211 à 215	Cours à distance et en ligne avec webconférences + cours renforcés	CR	860 €	1340 €
TEC 211 à 218	Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences + séances de regroupement	SR	510 €	720 €
TEC 281 et 284	Séminaires de révision aux UE 1 et 4 du DSCG État - septembre 2020	SE	440 € 220 € *	620 €

*Tarif préférentiel pour les élèves du Cnam-Intec inscrits à titre individuel en 2019/20 aux UE correspondantes.

Correspondances UE État / UE Intec

UE 1 / TEC 211 - Gestion juridique, fiscale et sociale
UE 2 / TEC 212 - Finance
UE 3 / TEC 213 - Management et contrôle de gestion

UE 4 / TEC 214 - Comptabilité et audit
UE 5 / TEC 215 - Management des systèmes d'information

UE 6 / TEC 218 - Anglais des affaires
UE 7 / TEC 217 - Mémoire professionnel

Débouchés professionnels

Poste d'encadrement supérieur en entreprise ou en cabinet (responsable financier, contrôleur de gestion, directeur comptable, auditeur interne).

L'Intec vous prépare simultanément au DSGC Intec et au DSCG de l'État.



Obtenir le DSGC Intec

Il faut :

- répondre aux conditions d'accès au DSGC ;
- avoir préparé au moins 3 UE avec l'Intec ; la note retenue pour le calcul de la moyenne sera la meilleure des deux notes Intec, État ;
- avoir obtenu une moyenne d'au moins 10/20 aux 7 UE (sans note inférieure à 6/20) qu'elles proviennent d'une VAE, VES, des relevés de notes de l'Intec ou des relevés de notes de l'État ;
- avoir obtenu une moyenne générale de 10/20, soit un total de 85 points aux 7 UE le composant, sans note inférieure à 6/20.

Attention, les UE obtenues à l'Intec et à l'État à partir de la session 2020-2021 sont valables pendant 8 ans.

Obtenir le DSCG État

Les titulaires du DSGC Intec doivent valider les UE 1 et 4 du DSCG État.

DSCG

À la carte

Parmi les UE du DSCG listées ci-dessous, vous pouvez opter pour une formule entièrement à distance. Cette formule peut être complétée par des cours du jour (72h) ou du soir (72h) ou renforcés (144h). Pour chaque UE, vous choisissez un groupe parmi ceux proposés dans le calendrier ci-dessous.

Cours du jour (CJ), cours du soir (CS) et cours renforcés (CR)

Jour	Horaires	UE TEC 211 Gestion juridique, fiscale et sociale	UE TEC 212 Finance	UE TEC 213 Management et contrôle de gestion	UE TEC 214 Comptabilité et audit	UE TEC 215 Management des systèmes d'information	UE TEC 218 Anglais des affaires
Lundi	9h-12h		CJ		CR		
	13h-16h	CJ				CJ	
	18h30-21h30			CS			
Mardi	9h-12h	CJ	CR		CJ	CJ	
	13h-16h			CJ			
	18h30-21h30				CS		CS
Mercredi	9h-12h			CR	CJ		CJ
	13h-16h		CJ				
	18h30-21h30		CS				
Jeudi	9h-12h			CJ	CR	CR	CJ
	13h-16h		CJ				
	18h30-21h30	CS				CS	
Vendredi	9h-12h	CR		CJ			
	13h-16h				CJ		
	18h30-21h30						

Inscription dérogatoire aux UE du DSGC Intec

Prérequis obligatoires pour un DCG / DGC non complet : pour s'inscrire aux UE du DSGC, le candidat devra avoir validé la ou les UE indiquées, soit à l'Intec, soit à l'État, soit par dispense.

UE TEC 211 : UE TEC 111, 112, 113 et 114	UE TEC 215 : UE TEC 118
UE TEC 212 : UE TEC 116	UE TEC 218 : UE TEC 122
UE TEC 213 : UE TEC 117 et 121	UE TEC 217 : UE TEC 123
UE TEC 214 : UE TEC 119 et 120	

Séminaires de formation

En plus des cours, éligibles aux dispositifs de formation continue

- Session préparatoire intensive de l'UE TEC 170 : 6h de cours pendant 10 jours, du 5 au 16 octobre 2020, inscriptions à partir de juillet 2020.
- Séminaire de révision, UE 1 et 4 du DSCG État, UE TEC 281, du 14 au 18 septembre ; UE TEC 284, du 21 au 25 septembre, inscriptions à partir de juillet 2020.

Séances de regroupement

Dates des séances de regroupement	UE TEC 211 UE TEC 531	UE TEC 212 UE TEC 532	UE TEC 213 UE TEC 533	UE TEC 214 UE TEC 534	UE TEC 215 UE TEC 535	UE TEC 218 UE TEC 536	UE TEC 217	UE TEC 217 Mardi	UE TEC 217 Jeudi
	07/11/20	21/11/20	21/11/20	07/11/20	14/11/20	14/11/20	07/11/20	03/11/20	05/11/20
	28/11/20	12/12/20	12/12/20	28/11/20	05/12/20	05/12/20	28/11/20	10/11/20	12/11/20
	19/12/20	16/01/21	16/01/21	19/12/20	09/01/21	09/01/21	23/01/21	24/11/20	26/11/20
	23/01/21	06/02/21	06/02/21	23/01/21	30/01/21	30/01/21	13/03/21	01/12/20	03/12/20
	13/02/21	06/03/21	06/03/21	13/02/21	20/02/21	20/02/21	27/03/21	15/12/20	17/12/20
	13/03/21	27/03/21	27/03/21	13/03/21	20/03/21	20/03/21	17/04/21	12/01/21	14/01/21
	03/04/21	24/04/21	24/04/21	03/04/21	10/04/21	10/04/21	15/05/21	26/01/21	28/01/21
	15/05/21	29/05/21	29/05/21	15/05/21	22/05/21	22/05/21	05/06/21	02/02/21	04/02/21
Samedi	9h-13h	14h-18h	9h-13h	14h-18h	14h-18h	9h-13h	9h-13h	09/03/21	11/03/21
								16/03/21	18/03/21
								30/03/21	01/04/21
								06/04/21	08/04/21
								13/04/21	15/04/21
								04/05/21	06/05/21
								11/05/21	20/05/21
								01/06/21	03/06/21
								16h15-18h15	16h15-18h15

DSCG

Apprentissage

Année	Unités d'enseignement (UE)	Rythme de l'alternance
DSCG 1	UE 211 - Gestion juridique, fiscale et sociale UE 213 - Management et contrôle de gestion UE 218 - Anglais des affaires	463 h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise
DSCG 2	UE 212 - Finance UE 214 - Comptabilité et audit UE 215 - Management des systèmes d'information UE 217 - Mémoire professionnel	433 h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise

DSCG

Contrat de professionnalisation

Les UE sont à la carte, en cours du jour ou cours renforcés. Il faut effectuer un minimum de 300 h.

Vous devez faire une demande de devis sur intec.cnam.fr > Formation continue > Faire une demande de devis.

Diplôme d'expertise comptable - DEC

En présentiel, en formation continue et VAE

Objectifs de la formation

Préparer au diplôme final d'expertise comptable, diplôme d'État de niveau I dans la classification des qualifications professionnelles. La validation du DEC permet de s'inscrire à l'Ordre des experts-comptables et/ou à la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

Conditions d'accès

L'inscription est exclusivement réservée aux experts-comptables stagiaires ou anciens stagiaires (l'attestation de fin de stage est à fournir pour s'inscrire à l'examen d'État). Le DEC est désormais accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Calendrier

- UE TEC 601 (déontologie et révision comptable) : deux sessions au choix, le premier semestre en octobre 2020, le second semestre en mars 2021.
- UE TEC 602 (coaching notice du mémoire) : de septembre 2020 à mai 2021. En cours à distance avec une webconférence au début de la formation, puis un rendez-vous à distance entre l'élève et l'enseignant-tuteur.

Valider le DEC

Les épreuves de l'examen final sont organisées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le diplôme d'expertise comptable est constitué de trois épreuves :

- l'épreuve écrite 1 de réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes (durée : 1h, coefficient 1) ;
- l'épreuve écrite 2 de révision légale et contractuelle des comptes (durée : 4h30, coefficient 3) ;
- l'épreuve de rédaction et de soutenance d'un mémoire de 100 pages (soutenance : 1h - coefficient 4).

Deux sessions de l'examen final sont organisées chaque année en mai et en novembre.

Le sujet du mémoire doit être soumis à l'agrément du jury six mois au moins avant la date d'ouverture de la session de soutenance du mémoire.

Débouchés professionnels

- Exercice libéral ou salarié des métiers d'experts-comptables et de commissaires aux comptes.
- Fonctions de direction dans les services comptables et financiers de grandes entreprises privées ou publiques.

DEC

Composition du diplôme

UE	Thème	Objectif
UE TEC 601 Préparation aux épreuves de révision comptable et de déontologie	<p>Épreuve de réglementation professionnelle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes et de déontologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercice de la profession • Éthique, déontologie et réglementation • Contrôle de qualité • Responsabilité du professionnel <p>Épreuve de révision légale et contractuelle des comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre général de la mission d'audit • Contrôle interne • La mission d'audit • Autres missions de certaines entités • Audit et examen limité • International 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les objectifs des deux épreuves écrites • Appréhender la méthodologie des deux épreuves écrites • Identifier la documentation nécessaire • Savoir chercher dans la documentation • Savoir rédiger les réponses • Focus sur les thématiques récurrentes • Point sur les normes et la déontologie professionnelle
UE TEC 602 Coaching pour la notice du mémoire	<p>Méthodologie de l'épreuve</p> <p>Préparation du dossier d'entretien</p> <p>Entraînement pratique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider à arrêter un thème de réflexion, puis un sujet à partir d'une expérience professionnelle • Aider à élaborer la notice d'agrément

Tarifs

UE	Mode de formation	Codes	Tarifs	
			Réduits	Pleins
TEC 601	Séminaires de formation	SE	860 €	1040 €
TEC 602			620 €	800 €

Diplôme universitaire de technologie

Gestion des entreprises et des administrations - DUT GEA, option finance-comptabilité

Apprentissage

Objectifs de la formation

Le DUT GEA permet de former des étudiants aux différents domaines liés à la gestion d'une organisation (entreprise, cabinet).

Conditions d'accès et d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat
- Dossier d'admission à remplir (CV, lettre de motivation) avant le 4 septembre 2020 et entretien.

Calendrier

Rentrée : DUT 1, le 7 septembre 2020 ; DUT 2, le 10 septembre 2020.

Poursuite d'études

- Licence générale comptabilité, contrôle, audit
- DCG

Débouchés professionnels

- Comptable en cabinet d'expertise comptable
- Comptable unique en entreprise, association
- Contrôleur de gestion
- Assistant ou responsable de gestion dans une PME–PMI, avec opportunités d'évoluer vers un poste de chef de service

	Unités d'enseignement	Nombre d'ECTS	Rythme d'alternance
Année 1	Fondamentaux du droit	4	Cours : deux jours en formation, trois jours en entreprise.
	Droit fiscal	4	
	Comptabilité de gestion	10	
	Comptabilité générale	14	
	Économie I	6	
	Systèmes d'information de gestion I	6	
	Anglais I	3	
Année 2	Droit des affaires : société, social, travail	10	
	Droit fiscal II	6	
	Mathématiques pour la gestion	4	
	Comptabilité générale II	6	
	Économie II	6	
	Systèmes d'information de gestion II	6	
	Anglais II	3	
	Finance	6	
	Rapport d'activité : soutenance et communication	26	

Licences professionnelles métiers de la comptabilité

Apprentissage

Objectifs de la formation

Former des gestionnaires comptables opérationnels spécialisés dans un secteur ou un domaine de compétences.

- **Comptabilité et paie** : former des gestionnaires capables d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales, d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.
- **Comptabilité et gestion des associations** : former des gestionnaires du secteur associatif capables de mettre en œuvre des compétences techniques et relationnelles dans les domaines organisationnel, comptable, financier, juridique, social et fiscal.
- **Responsable de portefeuille client en cabinet comptable** : former des gestionnaires capables d'assurer le suivi des dossiers d'une clientèle dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales.

Conditions d'accès

- Avoir moins de 30 ans ;
- Être titulaire d'un bac +2 :
 - Droit-économie-gestion ;
 - BTS Comptabilité et gestion (CG) ;
 - DUT Gestion des entreprises et des administrations option finance, comptabilité (GEA-FC).

Calendrier

De début septembre 2020 à fin juin 2021.

Informations et inscriptions


61, rue du Landy, 93210 La Plaine Saint-Denis
01 58 80 83 61

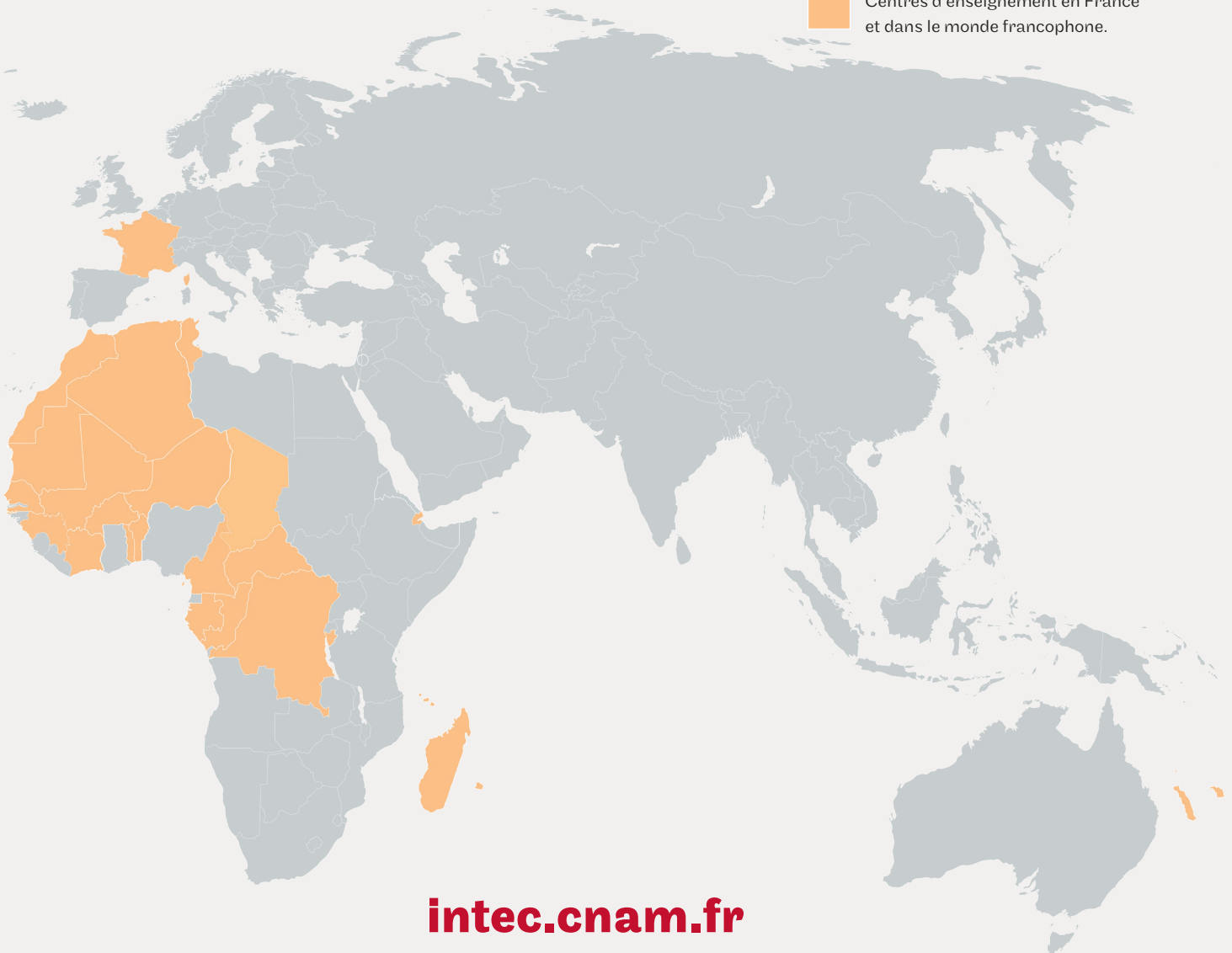
cfa.recrutement@cnam.fr

cfa-idf.cnam.fr

Licences professionnelles métiers de la comptabilité	Thèmes	
Comptabilité et gestion des associations	Module 1 : Environnement comptable Module 2 : Environnement juridique, fiscal et social Module 3 : Systèmes d'information Module 4 : Gestion financière et budgétaire Module 5 : Anglais Module 6 : Gestion administrative et juridique	Module 7 : Gestion sociale Module 8 : Gestion fiscale Module 9 : Gestion comptable Module 10 : Stratégie, contrôle et audit Module 11 : Stage Module 12 : Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise
Comptabilité et paie	UE 1 Pôle comptabilité et gestion : les éléments de la rémunération, gestion financière et budgétaire, réglementation et tenue des comptes UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, droit du travail, droit de la protection UE 3 Pôle ressources humaines : l'économie du travail et la théorie des ressources humaines - théorie de l'organisation UE 4 Pôle système d'information : matériels et réseaux, sécurité informatique, dématérialisation et télé procédures, logiciel de paie, informatique et Internet UE 5 Pôle communication : établir un CV, une lettre de motivation, une demande administrative UE 6 Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise	
Gestion de portefeuille client en cabinet	UE 1 Pôle comptabilité et gestion : réglementation, analyse et tenue des comptes UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, création et gestion du dossier juridique UE 3 Pôle social : aspects individuels du droit du travail, rémunération, charges sociales et choix d'un statut social UE 4 Pôle fiscal : introduction générale au droit fiscal UE 5 Pôle gestion : gestion financière et budgétaire UE 6 Pôle communication : communication professionnelle, informatique et Internet, anglais UE 7 Projet tutoré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise	

... et dans 68 centres à l'international

 Centres d'enseignement en France
et dans le monde francophone.



intec.cnam.fr

Choisissez vos unités d'enseignement

Quel diplôme souhaitez-vous préparer ? DUT GEA Licence CCA DGC DSGC DEC Master CCA Certificat de spécialisation

Pour choisir vos unités d'enseignement et leurs tarifs, reportez-vous au catalogue des formations que vous trouverez au bas de la page d'accueil du site de l'Intec intec.cnam.fr ou sur le catalogue.

RAPPEL : Toutes les inscriptions en cours du jour, cours renforcés, cours du soir à Paris doivent être faites en ligne sur le site intec.cnam.fr même si elles sont complétées par des UE en cours à distance.

Codes des UE et des modes de formation (DL, DT, SR)	Frais d'inscription
<p>Exemple : inscription à l'UE Comptabilité du DGC, du DGC en cours en ligne avec version papier :</p> <p>TEC 1 1 9 D T </p>	Reporter le tarif réduit
TEC €
TEC €
TEC €
TEC €
TEC €
TEC €
TEC €
<p>MONTANT TOTAL À RÉGLER Le règlement est à faire à l'ordre du « régisseur de l'Intec ».</p> €

Déclaration à lire, à dater et à signer :

Je soussigné(e) Nom, Prénom déclare avoir pris connaissance du fait que je dispose d'un délai maximum de 10 jours * à compter de la date de signature de ce dossier d'inscription pour demander, par lettre recommandée AR, l'annulation ou la modification de mon inscription.

Toute inscription à une unité d'enseignement sans attendre les résultats des examens de l'État ou de l'Intec ne pourra, en cas de réussite, faire l'objet d'une demande d'annulation ou de transfert.

Toute modification du mode de formation devra faire l'objet d'une demande écrite avec justificatif pour étude de dossier avant une éventuelle acceptation.

Si vous vous inscrivez après la date de début des cours, vous reconnaissez avoir été prévenu(e) des éventuels inconvénients pédagogiques et en assumer toutes les conséquences comme notamment la perte possible du bénéfice de la bonification liée au contrôle continu. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'admission et accepter les conditions d'accès aux unités d'enseignement (UE) choisies et atteste être titulaire d'un des diplômes/titres permettant de s'inscrire à ce cycle d'études.

Les élèves/étudiants étrangers hors Union européenne doivent joindre à ce dossier une copie de leur visa «Étudiant» ou titre de séjour en cours de validité.

*Ce délai de rétractation ne s'applique pas aux élèves ayant bénéficié d'une attestation d'inscription.

Fait à : le : Signature



Yasmine, 22 ans



Master CCA, 1^{re} année
En alternance

« Il me paraît essentiel de **pratiquer ce qu'on apprend**, c'est donc naturellement que je me suis tournée vers l'apprentissage. J'ai choisi l'Intec car **l'institut était perçu comme une référence** au sein du cabinet d'expert-comptable »



intec.cnam.fr

Licence générale comptabilité, contrôle, audit (CCA)

En apprentissage

Objectifs de la formation

Cette troisième année de licence (L3) permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité, de la finance, du contrôle de gestion et de l'audit.

Conditions d'accès et d'admission

- Être titulaire d'un bac + 2 en comptabilité :
 - Économie gestion
 - DUT GEA
 - BTS CG
- Dossier d'admission à remplir (CV et lettres de motivation) avant le 11 septembre 2020, vérification du score IAE message et entretien.

Calendrier

Rentrée le 24 septembre 2020.

Débouchés professionnels

- Assistant comptable
- Contrôleur de gestion junior
- Auditeur junior
- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable
- Comptable, de comptable en entreprise

Poursuite d'études

- Master CCA

Composition du diplôme

Unité d'enseignement	Nombre d'ECTS	Rythme d'alternance
Finance d'entreprise	5	Cours : trois en jours en entreprise, deux jours en formation.
Contrôle de gestion	8	
Comptabilité approfondie	8	
Droit fiscal approfondi	6	
Droit du travail, droit social	4	
Droit des sociétés	3	
Anglais des affaires	6	
Management	6	
Rapport d'activité : soutenance et communication	14	

Master Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

En alternance, en formation continue et VAE

Le master CCA est un diplôme national que le Cnam est habilité à délivrer par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il est reconnu dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Objectifs de la formation

Développer des compétences en matière de recherche appliquée dans les domaines de la comptabilité financière, du contrôle de gestion, de l'audit ou de la finance.

Enseignements

Le master CCA de l'Intec comporte un enseignement à distance (cours et webconférences) qui doit obligatoirement être complété par des cours présentiels, soit au minimum des séances de regroupement les samedis, soit des cours du jour, du soir ou renforcés, soit en alternance dans les classes d'apprentissage. Il n'y a pas d'inscriptions aux UE à la carte, le M1 doit être préparé sur une année. En revanche, les UE du M2 peuvent être préparées en deux ans.

Conditions d'accès

Pour postuler en M1, il faut être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- d'un DCG/DGC ;
- d'un diplôme européen de niveau bac +3, licence de gestion, d'économie. Pour ces diplômes, une vérification du niveau en comptabilité et fiscalité sera effectuée ;
- accès possible par la VAPP.

L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les 4 UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 216 (ou 218). Aucune autre passerelle n'est possible.

Dossier de candidature

L'admission se fait sur dossier.

La procédure est totalement dématérialisée et se fait sur le site intec.cnam.fr > **Master Comptabilité, contrôle, audit**. Il faudra joindre au dossier d'admission la copie des diplômes, un CV, une lettre de motivation et le résultat au test du Score IAE message.

Les candidats acceptés en master CCA sans avoir suivi le cursus d'expertise comptable peuvent avoir à valider en M1 l'UE 120 de comptabilité approfondie du DGC Intec. L'attestation de réussite à cette UE sera demandée au moment de la délivrance du master CCA. La commission d'admission peut prescrire le suivi de l'UE 170 de remise à niveau avant l'entrée en M1. Cette UE se compose de dix jours de formation sur les points essentiels du programme du DCG, en droit, fiscalité, finance, management, comptabilité et contrôle de gestion.

Calendrier

Période de formation : du 26 octobre 2020 au 22 mai 2021.

Examens : du 14 au 18 juin 2021 sauf UE 504 (octobre de l'année du M1). Les rattrapages sont organisés en septembre 2021.

Valider le master CCA

- Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est-à-dire ayant obtenu une note de 10/20 à chacune des épreuves de M1 : UE 532, UE 533, UE 535 et UE 536.
- Sont reçus au master les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à chacune des UE du M2. Seules sont prises en compte les notes obtenues aux épreuves organisées par l'Intec, éventuellement majorées par la bonification de contrôle continu.
- Sont admises en dispense des épreuves du master CCA les UE correspondantes du DSGC Intec validées avec une note au moins égale à 10/20. Les notes obtenues aux épreuves du DSCG de l'État ne sont pas prises en considération pour la délivrance du master CCA.

Et après ?

Le master CCA de l'Intec donne droit à la dispense du DCG État et de 5 des 7 UE du DSCG État. Il permet de se présenter aux UE 1 et 4 du DSCG de l'État pour l'obtention du diplôme.

Master Comptabilité, contrôle, audit

Composition du diplôme

	Unité d'enseignement	ECTS	Examen
M1	UE 504 Préparation au mémoire	6	Agrément octobre
	UE 532 Finance	12	Écrit juin
	UE 533 Management et contrôle de gestion	18	Écrit juin
	UE 535 Management des systèmes d'information	12	Écrit juin
	UE 536 Anglais des affaires	12	Écrit juin

	Unité d'enseignement	ECTS	Examen
M2	UE 531 Gestion juridique, fiscale et sociale	18	Écrit juin
	UE 534 Comptabilité et audit	18	Écrit juin
	UE 537 Mémoire	12	Oral juin
	UE 538 Comptabilité internationale	12	Écrit juin

Séances de regroupement spécifiques au master CCA

Les séances de regroupement des UE 531 à 536 sont communes à celles des UE correspondantes du DSGC, voir calendrier page 13.

	UE TEC 504	UE TEC 537	UE TEC 538
Dates des séances de regroupement	07/11/20	14/11/20	14/11/20
	23/01/21	05/12/20	09/01/21
		09/01/21	06/03/21
		06/02/21	24/04/21
Jours	Samedi 9h-13h	Samedi 9h-13h	Samedi 14h-18h

Tarifs

Année	UE	Modes de formation	Codes	Tarifs	
				Réduits	Pleins
M1	TEC 504, TEC 532, TEC 533, TEC 535, TEC 536	Cours à distance, imprimés et en ligne avec webconférences et séance de regroupements	SR	2 200 €	3 200 €
M2	TEC 531, TEC 534, TEC 537, TEC 538		SR	2 100 €	3 000 €
Supplément de coût par UE		Financement individuel	Financement d'entreprise		
Cours du jour		110 €	120 €		
Cours renforcé		330 €	620 €		

Les tarifs ci-dessus s'entendent pour les candidats ayant choisi de suivre des cours le samedi en séances de regroupement (la formation à distance seule n'est pas autorisée en master).

Cependant, pour une ou plusieurs des UE, il est possible de choisir une formule de cours présentiels plus denses, cours du jour, cours du soir ou cours renforcés (le calendrier est celui des cours présentiels du DSCG page 12). Le choix de cours présentiels plus denses en journée ne confère pas le statut d'étudiant et implique un supplément de coût par UE.

Certificat de spécialisation

À distance

Objectifs

Acquérir une formation de spécialiste dans un domaine de compétence particulier intéressant les professionnels du chiffre. Non diplômants, ces certificats viennent compléter un parcours de formation et apportent une valeur ajoutée sur le marché du travail.

- **TEC 712 « Audit et contrôle légal des comptes »** ; normes d'audit, NEP, déroulement de la mission : de l'examen analytique à l'établissement du rapport sur les comptes.
- **TEC 714 « Gestion des associations »** ; comptabilité, droit et fiscalité. Le plan comptable associatif : legs, subventions d'investissement, fonds dédiés, etc. La fiscalité, la gestion budgétaire.
- **TEC 715 « Comptabilité internationale »** ; normes IFRS, consolidation en normes internationales, etc.
- **TEC 761 « Audit des systèmes d'information »** ; évaluer l'audit interne à travers l'analyse des ERP et des systèmes d'information.

Conditions d'accès

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Les conditions d'inscription sont identiques à celles du DGC/DCG, excepté pour l'UE TEC 715 pour laquelle il est demandé les mêmes conditions d'inscription que pour le DSGC/DSCG.

Ces formations sont éligibles au plan de formation de l'entreprise.

Inscription

Pour des raisons de calendrier d'examen, il n'est possible de s'inscrire qu'à deux certificats de spécialisation par année universitaire parmi les certificats suivants : TEC 712, TEC 714 et TEC 715.

Calendrier

Période de formation : du 26 octobre 2020 au 22 mai 2021.

Valider

Un examen final par certificat est organisé en juin 2021.

Le certificat de spécialisation est délivré à tout élève qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final.

Tarifs

	UE	Modes de formation	Codes	Tarifs	
				Réduits	Pleins
Certificats de spécialisation	TEC 712 TEC 714 TEC 715 TEC 761	Cours à distance, en ligne avec webconférences	DL	420 €	600 €

Suivez l'Intec sur les réseaux sociaux!



@LeCnamIntec



@CnamIntec



Cnam Intec

Informez-vous des événements de l'**Intec**
Constituez votre réseau professionnel
Retrouvez et partagez l'actualité de la comptabilité

intec.cnam.fr

Modalités de formation



Formation initiale

Depuis 2019, les formations en DCG de l'Intec figurent sur la plateforme Parcoursup, rubrique DU-DGC.

La classe initiale spécifique

L'Intec propose, pour tous les élèves souhaitant être encadrés un programme de classes de préparation renforcée en DCG. En DCG 1, 2 et 3, l'élève bénéficie d'un suivi personnalisé pour la préparation annuelle de 4 UE (calendrier voir page 10 ; tarifs voir page 8 - possibilité de payer en trois fois, sous conditions).

Les étudiants en DCG et DSCG peuvent choisir librement leurs UE. Cependant, en fonction de leur formation d'origine, il est recommandé de se rapprocher des parcours conseillés ci-dessous afin de respecter une logique de progression dans la préparation.

La formation initiale à la carte

Diplôme antérieur	Diplôme préparé: DCG État / DGC Intec		
	Année 1	Année 2	Année 3
Bac	UE 1 - 5 - 8 - 9	UE 2 - 4 - 10 - 12	UE 3 - 6 - 7 - 11 - 13
BTS CGO	UE 2 - 4 - 6 - 10	UE 3 - 7 - 11	
DUT GEA option finance, comptabilité	UE 2 - 4 - 10	UE 3 - 7 - 11	

Formation en alternance

Vous voulez acquérir une qualification par une formation en école et, en alternance, une expérience professionnelle en entreprise ? L'Intec vous propose trois types de formations adaptées : en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou *via* le dispositif ProA.

ProA

Le ProA s'adresse aux personnes salariées depuis au moins un an et n'ayant pas atteint le niveau de licence. Ces formations visant un diplôme inscrit au RNCP ou au répertoire spécifique sont financées par l'OPCO auprès duquel cotise l'entreprise. La formation peut se dérouler en tout ou partie hors temps de travail. Elle doit représenter 15 à 25 % de la durée de la ProA avec un minimum de 150 heures. Un tuteur, désigné parmi les salariés de l'entreprise, accompagne le bénéficiaire.

Contrat d'apprentissage

Public concerné

- Être âgé de moins de 30 ans ;
- Résider en région Île-de-France (pour le centre de Paris) ;
- Être titulaire d'une carte de séjour en cours de validité pour les étudiants hors UE.

Contrat de professionnalisation

Financé par les Opco, le contrat peut prendre la forme d'un CDD ou d'un CDI avec l'action de professionnalisation d'au moins 150 heures en début de contrat. Certains diplômes préparés à l'Intec sont ouverts en contrat de professionnalisation : DCG, DSCG, master CCA, sur une période de un à deux ans.

Public concerné

- Les jeunes de 16 à 25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi ;
- Toute personne bénéficiaire de minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique et allocation aux adultes handicapés) et/ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.

Formation continue

La loi du 05/09/2018 fait évoluer les dispositifs de financement de la formation professionnelle.

Plan de développement des compétences

Il s'agit de l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur à destination de son personnel. Le salarié doit présenter sa demande à son employeur en faisant valoir le lien direct de la formation avec les besoins de son entreprise. La formation peut se dérouler pendant ou hors temps de travail et/ou à distance. Le plan de formation peut être pluriannuel. Pour les TPE et PME (jusqu'à 50 salariés), le financement peut faire l'objet d'une subrogation à l'OPCO (opérateur de compétences) auprès duquel l'entreprise cotise.

Compte personnel de formation (CPF)

Les heures acquises dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation) et du CPF ont été monétisées depuis le 1^{er} janvier 2019 sur la base du coût horaire de 15 €, En général, pour un salarié à temps plein, ou à temps partiel, l'alimentation du compte se fait à hauteur de 500 € par année de travail, dans la limite d'un plafond de 5000 €. Le CPF peut être mobilisé à tout moment, même en cas de période de chômage, en vue d'une certification enregistrée au RNCP ou au répertoire spécifique. Dans cette période de transition, la demande est à déposer sur le site <http://www.moncompteactivite.gouv.fr> où les formations proposées sont toutes éligibles au CPF quelle que soit votre branche ou votre région. L'autorisation de l'employeur est requise si la formation se déroule pendant le temps de travail.

Une nouvelle application relevant de la Caisse des dépôts a vu le jour fin 2019 et permet l'achat direct de la formation sans intermédiation.

CPF de transition (remplace le CIF, congé individuel de formation)

Le CPF de transition permet au salarié (CDI ou CDD sous certaines conditions) de préparer un diplôme à temps plein ou partiel en vue d'une reconversion. La formation se déroule pendant le temps de travail, sous réserve d'obtenir le congé de formation par son employeur. Au-delà du CPF obligatoirement mobilisé, la prise en charge, soumise à l'acceptation de l'organisme paritaire régional, comprend en tout ou partie les coûts pédagogiques et la rémunération. Un dossier spécifique doit être constitué à la suite d'un entretien de positionnement avec l'organisme de formation et déposé au plus tard deux mois avant le début des cours.

Aide individuelle à la formation aux demandeurs d'emploi (AIF)

Cette aide vient, en cas d'accord du Pôle emploi, en complément du CPF obligatoirement mobilisé et par l'intermédiaire de Pôle emploi. La demande est déposée par l'Intec sur la plateforme dédiée Kairos. Le demandeur d'emploi est, pendant la formation, relevé en tout ou partie de recherche d'emploi.

Comment constituer sa demande de financement avec l'Intec

Des ateliers infos-conseil FC sont proposés régulièrement à partir du mois de mars nous vous aidons à construire votre parcours DCG/DSCG/master CCA sur un, deux ou trois ans. Nous constituons avec vous votre demande de financement (choix du dispositif et montage du dossier le cas échéant). Il est nécessaire de demander au préalable un devis sur

intec.cnam.fr > Formation continue

Les dates et périodes d'inscription sont également indiquées sur le site.

Attention : toute demande de financement auprès d'un organisme suppose un dépôt deux mois avant le début des cours.

Validation des acquis : VAE - VES - VAPP

Vous visez l'obtention d'un diplôme de la filière de l'expertise comptable: la validation de vos acquis de l'expérience ou de vos études supérieures peut y contribuer.

La démarche VAE est assimilée à une action de formation et peut être financée par tout dispositif de formation continue des salariés (plan de formation, CPF, congé VAE) ou spécifique aux demandeurs d'emploi.

Dispositifs de validation des acquis

Dispositifs		Conditions
VAE	Délivre tout ou partie du diplôme au vu de l'expérience professionnelle.	DCG, DSCG, DEC : sur dossier de recevabilité, dossier de candidature et entretien avec le jury Intec.
VES	Délivre tout ou partie du diplôme au vu d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger.	DCG, DSCG : sur dossier.
VAPP	Dispense des prérequis pour préparer le diplôme au vu de l'expérience professionnelle, personnelle, des études et formations.	DCG, DSCG : sur dossier spécifique ou associée à un dossier VES.

Accompagnement VAE

L'Intec et, en région les centres du Cnam, assurent un accompagnement VAE sous forme d'entretiens individuels et d'ateliers, afin de vous aider à :

- choisir les activités professionnelles ou extra professionnelles qui justifient la demande ;
- expliciter et analyser ces expériences ;
- les mettre en relation avec les compétences des référentiels des UE ;
- choisir les pièces probantes ;
- préparer l'entretien avec le jury.

Procédure jury VAE Intec

Trois jurys sont organisés chaque année, en mars, juin et novembre.

Une session par an et par diplôme :

- expertise de la candidature (dossier et audition) par une commission académique ;

Dates	DCG	DSCG
Inscriptions sur Internet	Janvier	Avril à mai
Retour des dossiers d'inscription et du livret 2 (services académiques)	Mars	Août
Entretien avec les membres de la commission académique	Avril à mai	Octobre à novembre
Jury national	Septembre	Décembre

Les dates précises sont publiées à l'automne.

Toute personne en attente de décision, est priée d'attendre l'obtention de sa notification avant de s'inscrire (aucune modification d'inscription ou annulation ne sera acceptée dans le cas contraire).

Inscription



Quand et comment s'inscrire ?

Selon la formation choisie et le type de financement, les modalités d'inscriptions diffèrent.

Inscription individuelle : vous réglez vous-même votre inscription à la formation.		
Type d'inscription	Modalités	Calendrier 2020-2021
<ul style="list-style-type: none"> • Cours à distance avec support papier (DT) • Cours à distance sans support papier (DL) • Cours à distance et séances de regroupement (SR) 	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire en ligne sur intec.cnam.fr ou • Compléter le dossier papier pages 19-20 ou le télécharger sur intec.cnam.fr 	<p>Inscriptions Du 1^{er} au 17 juillet 2020 puis à partir du 31 août 2020</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel à Paris • Cours du jour (CJ) • Cours du soir (CS) • Cours renforcés (CR) 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscriptions obligatoires en ligne sur intec.cnam.fr 	<p>Clôture des inscriptions 31 janvier 2021</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Classes initiales spécifiques DCG • Classes en apprentissage • Master CCA 	<p>Dossier de candidature à télécharger sur intec.cnam.fr</p> <p>Sous réserve de places disponibles</p>	<p>Date limite de candidature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classes initiales spécifiques <ul style="list-style-type: none"> - DCG 1, 2 et 3 : 14 septembre 2020 • Apprentissage <ul style="list-style-type: none"> - DUT GEA : 4 septembre 2020 - Licence CCA : 21 septembre 2020 - DCG : 1^{er} septembre 2020 - DSCG et master CCA : 28 septembre 2020

Inscription tardive

Les inscriptions restent possibles après la date de début des formations et jusqu'à la date de clôture définitive, dans la limite des places disponibles et sous réserve d'accepter les conséquences liées à une inscription tardive. Il n'y a pas de prise en charge par les organismes des absences aux cours déjà dispensés et pas de bonification de contrôle continu.

Pour les cours oraux, il est vivement conseillé de s'inscrire avant les dates de rentrée données car aucun cours oral n'est rattrapé. C'est obligatoire pour les formations financées dans le cadre de la formation continue.

L'inscription tardive n'est pas autorisée pour les élèves en CPF de transition, en contrat de professionnalisation ainsi que pour les étudiants étrangers soumis à des obligations d'assiduité parmi lesquelles le respect des dates d'inscription.

Étudiants boursiers

Les étudiants boursiers du DCG devront impérativement s'inscrire au plus tard le 28 septembre 2020.

Les étudiants boursiers du DSCG devront impérativement s'inscrire au plus tard le 26 octobre 2020.

Ils devront s'inscrire au minimum à 2 UE en cours du jour pour bénéficier de la bourse.

Les étudiants boursiers en fin de cursus et en attente de résultats d'examen Intec ou État bénéficient d'un délai supplémentaire avec justificatif à l'appui.

Pour les cours à distance complétés par les cours en présentiel d'un centre associé Intec, l'inscription se fait auprès de celui-ci.

Étudiants étrangers

Les élèves étrangers (hors Union européenne) non-résidents en France qui souhaitent effectuer une demande de pré-inscription pour étudier à l'Intec de Paris en 2020-2021 doivent :

- compléter le formulaire électronique de demande de pré-inscription des élèves étrangers non-résidents sur intec.cnam.fr à partir du 01/03/2020 ;
- y joindre les pièces justificatives demandées au format électronique. La date limite de la demande de pré-inscription est fixée au 31 mai 2020 pour le DCG et le DSCG.

NB : l'administration préfectorale contrôle la réalité et le sérieux des études poursuivies : elle peut refuser de délivrer le titre de séjour mention étudiant si le volume horaire des cours suivis

par l'étudiant n'atteint pas vingt heures par semaine, ce qui correspond à une inscription à trois UE avec cours oraux renforcés plus une UE avec cours oraux du jour.

L'étudiant doit aussi s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du Crous (cvec.etudiant.gouv.fr) et joindre à son dossier d'inscription l'attestation d'acquiescement qui lui aura été délivrée. L'assiduité de l'étudiant est contrôlée (présence aux cours, remise des devoirs, présence aux examens d'essai et finaux).

Statut étudiant

Le statut d'étudiant est attribué uniquement aux étudiants inscrits en cours du jour ou en cours renforcés, qui sont dans l'obligation de s'acquitter de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) auprès du Crous.

Pour plus d'informations sur la CVEC : intec.cnam.fr > **S'inscrire > Le statut d'étudiant.**

Dossiers envoyés ou déposés dans un centre Intec autre que celui de Paris.

Se renseigner auprès du centre concerné (voir les coordonnées de tous les centres Intec en page 34).

Modalités de paiement

Dossiers envoyés par courrier.

Seuls sont autorisés les modes de paiement suivants :

- les chèques postaux ou bancaires libellés en euros et compensables en France. Les chèques de banque émis à l'étranger devront porter la mention « sans frais pour le bénéficiaire ». Ces frais sont donc à la charge de l'expéditeur. Les chèques sont à libeller à l'ordre du « Régisseur de l'Intec » ;
- les virements sur le compte du régisseur de l'Intec (compte ouvert sans frais pour le bénéficiaire à la Recette générale des finances de Paris – 94, rue Réaumur Paris 2^e). L'élève susceptible de payer le règlement de son inscription par virement doit prévoir un délai suffisant afin que le compte du régisseur soit crédité avant la clôture des inscriptions et que son dossier soit pris en compte. Lors de l'envoi du dossier d'inscription, joindre impérativement une copie de l'ordre de virement. Privilégier l'envoi par mail sur : int_dos.paiement@lecnam.net

Coordonnées bancaires de l'Intec (RIB, Identifiant national de compte bancaire)

RIB de l'Intec

Code banque formation	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	75000	00001005781	03	TPPARIS RGF

Les virements étrangers doivent être déposés sur le compte bancaire (IBAN, Identifiant international de compte bancaire) suivant :

						Clé RIB	BIC
FR76	1007	1750	0000	0010	0578	103	TRPUFRP1

Dossiers déposés sur place

Aux modes de paiement acceptés et listés précédemment s'ajoutent les cartes bancaires (Visa ou Master Card) : le paiement fractionné est possible sous les conditions suivantes :

- pour un montant supérieur ou égal à 350 € ;
- que le règlement soit fait par carte bleue ;
- que vous soyez de nationalité française ou d'un État membre de l'Union européenne et résident en France ou bien en possession d'une carte de résident de 10 ans (dans ce dernier cas le règlement doit se faire dans nos bureaux à Paris).

Il est possible de payer par carte bancaire à l'Intec de Paris du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, au service des inscriptions : 40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e.

Attention, les mandats factures n'existent plus, en conséquence, il est conseillé de réaliser des virements bancaires sur le compte du régisseur.

Dossiers remplis en ligne

Le paiement en ligne par carte bancaire ou la demande de paiement fractionné est possible sous conditions.

Il est recommandé de déposer le dossier web ou le contrat échéancier dûment complété sur :

int_dos.paiement@lecnam.net

Contacts

INTEC DE PARIS

Accueil

01 40 27 25 38
int_accueil@lecnam.net

Apprentissage

01 58 80 89 57 / 83 24
int_apprentissage@lecnam.net

Classes initiales spécifiques, Parcoursup

01 58 80 83 28
int_dcg_specifique@lecnam.net

Coordination pédagogique

01 58 80 83 28
int_coordination@lecnam.net

Formation continue et validation des acquis

01 58 80 84 01 / 83 38 / 83 96 / 83 98
int_fc@lecnam.net
int_va@lecnam.net

Master CCA

01 58 80 83 84
int_mastercca@lecnam.net

CENTRES D'ENSEIGNEMENT EN RÉGIONS

AIX-EN-PROVENCE - Cnam Paca

aix@cnam.fr
www.cnam-paca.fr

AMIENS - Cnam Hauts-de-France

contact@cnam-picardie.fr
www.cnam-hauts-de-france.fr

ANGLET - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Anglet@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

ANGOULÊME - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Angouleme@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

AUXERRE

Intec-Capacité en droit
auxerre@cnam-bourgognefranchecomte.fr
www.cnam-bourgognefranchecomte.fr

BASTIA - Cnam de Corse

cnamcorse@wanadoo.fr

BORDEAUX - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Bordeaux@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

BREST - Cnam Bretagne

brest@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

CAEN - Cnam Normandie

accueil@cnam-basse-normandie.fr
www.cnam-normandie.fr

CLERMONT - Cnam Hauts-de-France

contact@cnam-picardie.fr
www.cnam-hauts-de-france.fr

GRENOBLE - Cnam Auvergne - Rhône-Alpes

grenoble@cnam-ara.fr
www.lecnam-rhonealpes.fr

LANNION - Cnam Bretagne

lannion@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

LA ROCHE-SUR-YON - Cnam Pays de la Loire

laroche@cnam-paysdelaloire.fr
www.cnam-paysdelaloire.fr

LA ROCHELLE - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_La_Rochelle@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

LE HAVRE - Cnam Normandie

perrine.auger@lecnam.net
www.cnam-normandie.fr

LILLE - Cnam Hauts-de-France

cecile.lamblin@lecnam.net
www.cnam-hauts-de-france.fr

LIMOGES - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Limoges@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

LORIENT - Cnam Bretagne

lorient@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

LYON - Cnam Auvergne - Rhône-Alpes

lyon@cnam-ara.fr
www.lecnam-rhonealpes.fr

MARSEILLE - Cnam Paca

marseille@cnam.fr
www.cnam-paca.fr

MONTPELLIER - Cnam Occitanie

lgr_contact@lecnam.net
www.cnam-occitanie.fr

NANCY - Cnam Grand Est

nancy@cnam-grandest.fr
www.cnam-grandest.fr

NANTES - Cnam Pays de la Loire

intec@cnam-paysdelaloire.fr
www.cnam-paysdelaloire.fr

NICE - Cnam Paca

nice@cnam.fr
www.cnam-paca.fr

NIORT - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Niort@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

ORLÉANS - Cnam Centre-Val de Loire

cnam@cnam-centre.fr
www.cnam-centre.fr

PAU - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Pau@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

POITIERS - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Poitiers@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

QUIMPER - Cnam Bretagne

quimper@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

REIMS - Cnam Grand Est

reims@cnam-grandest.fr
www.cnam-grandest.fr

RENNES - Cnam Bretagne

intec@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

RODEZ - Greta Quercy-Rouergue

evelyne.mazars@greta-quercyrouergue.fr
greta-mpnord@ac-toulouse.fr
www.reseau-greta.ac-toulouse.fr

SAINT-BRIEUC - Cnam Bretagne

cnam@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

SAINT-ÉTIENNE - Cnam Auvergne - Rhône-Alpes

saint-etienne@cnam-ara.fr
www.lecnam-rhonealpes.fr

SAINT-QUENTIN - Cnam Hauts-de-France

contact@cnam-picardie.fr

STRASBOURG - Cnam Grand Est

strasbourg@cnam-grandest.fr
www.cnam-grandest.fr

TOULOUSE - IPST - Cnam Occitanie

contact@ipst-cnam.fr
www.ipst-cnam.fr

VALENCE - Cnam Auvergne-Rhône-Alpes

valence@cnam-ara.fr
www.lecnam-rhonealpes.fr

VANNES - Cnam Bretagne

vannes@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

**CENTRES D'ENSEIGNEMENT
EN OUTRE-MER****LA RÉUNION - CCI/INTEC**

intec@reunion.cci.fr
www.reunion.cci.fr

NOUMÉA - CENTRE CNAM - INTEC

info@acestecnam.nc
www.cestecnam.nc

PAPEETE - CRA - CNAM

secretariat@cnam-polynesie.com

POINTE-À-PITRE - CNAM DE GUADELOUPE

cnam-admin@univ-antilles.fr
cnam-dir@univ-antilles.fr

**SCHŒLCHER - CNAM MARTINIQUE
AMAFOS**

Campus universitaire de Schœlcher
cnam@cnam-martinique.fr
www.cnam-martinique.fr

CENTRES D'ENSEIGNEMENT HORS EUROPE

ALGÉRIE

Institut de finances et de management (Ifma) - Alger
guettouchin@gmail.com
www.ifma.dz

BÉNIN

École supérieure d'expertise comptable de Cotonou,
de l'association de Formation régionale d'expertise
comptable (Esec - AS.FO.R.E.C)
esec.benin@gmail.com
www.esec.benin.net

BURKINA-FASO

Institut international de formation à l'expertise
Comptable - 2IFEC
pierreake@yahoo.fr

BURUNDI

ISGE - Institut supérieur de gestion des entreprises
isgebi@yahoo.com
nibifranc@yahoo.fr
www.isge.bi

CAMEROUN

Ordre national des experts comptables du Cameroun
intecdla@onecca.cm

CENTRAFRIQUE

Ordre des experts-comptables centrafricains
leonardsonny1@gmail.com

CONGO

Université libre du Congo
universitelibre@yahoo.fr

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Conseil permanent de la comptabilité au Congo (CPCC)
cpccfin@yahoo.fr
yolandendele@gmail.com
www.cpcc-rdc.org

CÔTE D'IVOIRE

CPDEC/INP - HB - Abidjan
Université Félix Houphouët Boigny
cpdecinphb@yahoo.fr
cpdec@inphb.edu.ci
www.inphb.edu.ci

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Université de Djibouti
a_houssein@univ.edu.dj
cfc@univ.edu.dj
www.univ.edu.dj

GABON

Association pour le développement des études
comptables (Adec)
ayadetona@yahoo.fr
gicyra8@yahoo.fr

GUINÉE

Imeec (Institut de management,
d'études économiques et comptables)
imeeconakry@yahoo.fr

MADAGASCAR - CNAM MADAGASCAR

cnam.madagascar@yahoo.com
jocelynrasoanaivo@gmail.com

MALI

Institut universitaire de gestion (IUG)
anyessamusa@gmail.com
École supérieure de gestion (ESG)
sididiecisse@yahoo.fr
www.esg-mali.com

MAROC

• Casablanca - Cnam
chama.allard@lecnam.net
www.cnam.ma
• Casablanca - groupe ISCAE
nbiaz@groupeiscaea.ma
nzahid@groupeiscaea.ma
www.groupeiscaea.ma
• Tanger
Marelink - ingénierie
francine.lecam@marelink-ingenierie.com
www.marelink-ingenierie.com

MAURITANIE

Institut de gestion et de comptabilité appliquées (Igeca)
fallmouhamedoune@gmail.com
fallmouhamedoune@yahoo.fr

NIGER

École supérieure de commerce et d'administration
des entreprises (Escae)
escae2001@yahoo.fr

SÉNÉGAL

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
École supérieure polytechnique - département de gestion
madiop.seck@ucad.edu.sn
www.esp.sn

TCHAD

Ordre national des professionnels comptables du Tchad
(ONPCT)
contact@onpct-td.org
www.onpct-td.org

TOGO

École supérieure d'audit et de management (Esam)
esam@esamecole.fr
www.esamecole.fr

TUNISIE

Institut d'administration des entreprises de Tunis (IAE Tunis)
mt.rajhi@gmail.com
www.iaetunis.com

PARTENARIATS

L'Intec développe des partenariats pédagogiques avec des associations, entreprises ou établissements d'enseignement supérieur. Accords d'échanges ou de co-diplômation, ces partenariats permettent aux élèves d'acquérir des compétences complémentaires.

Anecs

Association nationale des experts-comptables stagiaires

92, rue de Rivoli

75004 Paris

laurence.frugier@anecs-cjec.org

veronique.deschamps@anecs-cjec.org

anecs.anecs-cjec.org

Ernst & Young Audit

Tour First

1 Place des saisons

92400 Courbevoie

ludivine.bouffard@fr.ey.com

www.ey.com

ESCP Europe

79, avenue de la République

75543 Paris cedex 11

mikol@escpeurope.eu

www.escpeurope.eu

Ipag Business School

184, boulevard Saint-Germain

75006 Paris

a.coudert@ipag.fr

www.ipag.fr

Paris School of Business

59, rue nationale

75013 Paris

c.bensimon@psbedu.paris

www.psbedu.paris

Université Marne-la-Vallée

Pôle du bois de l'étang

5, boulevard Descartes Champs-sur-Marne

77454 Marne-la-Vallée cedex 2

ines.adouani@u-pem.fr

www.u-pem.fr

*Obtenir
le diplôme de
l'Intec et de l'État
avec la double chance
aux examens.*

*Profiter
d'une pédagogie
diversifiée.*

intec.cnam.fr



@CnamIntec




LeCnamIntec



Cnam Intec

*Accroître
son employabilité dans
un secteur porteur
qui embauche.*

Institut national des techniques économiques et comptables
40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e
Tél. : 01 40 27 25 38 -  Bourse ou Grands-Boulevards



Conservatoire national des arts et métiers